

## **Séance du 24 Septembre 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune sous la présidence de Monsieur DODELIN François, Maire.

Étaient présents : MM. GUILBERT Alain, FORSCHLÉ Jean-Pierre, FOSSÉ Michel, LETELLIER Gérard, AUDIGER Serge, DAVID Michel, et BENARD Éric.

Absents excusés : - M. LECLERCQ Guillaume donne pouvoir à M. GUILBERT Alain ;  
- Mme SANSON Sophia donne pouvoir à M. FORSCHLÉ Jean-Pierre ;  
- M. DELAFOSSE René.

Secrétaire de Séance : M. FOSSÉ Michel

### **Approbation du compte rendu du 09 Juillet 2015 :**

Le compte-rendu de la séance du 09 Juillet 2015 est approuvé à l'unanimité des voix.

### **Délibération pour demander une subvention au Conseil Général concernant le comblement de la marnière de « la Renardière » bassin de retenue d'eau :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une subvention peut être demandée au Département, concernant le comblement de la marnière de « la Renardière ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est POUR à l'unanimité des voix.

### **Délibération concernant l'avenant de l'entreprise COLAS pour l'entretien de la voirie :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avenant de l'entreprise COLAS.

En effet, entre le relevé et l'exécution des travaux, il a été constaté de nouveaux trous en formation, et nous avons créé deux aires de croisement, rue de chasse (entre la rue de la Côte des Monts et la D124).

Le conseil municipal accepte l'avenant à l'unanimité des voix.

### **Délibération pour rejoindre le collectif « L.N.P.N. oui, mais pas à n'importe quel prix » :**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer afin de rejoindre le collectif « L.N.P.N. oui, mais pas à n'importe quel prix ». En effet, le Plateau de Caux et la Vallée de l'Austreberthe risquent d'être lourdement impactés par le projet de la ligne nouvelle Paris-Normandie, reliant Le Havre, Rouen et Paris.

Afin d'adhérer au collectif, une cotisation de 20 € est demandé. Après en avoir délibéré, le conseil municipal est POUR à l'unanimité des voix.

**Tenu du bureau de vote pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 :**

Les tableaux concernant les tours de permanences pour les élections des dimanches 6 et 13 Décembre 2015 ont été effectués.

**A noter dans vos agendas :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le goûter des anciens partagé avec les élèves de l'école et la distribution du colis des anciens de la commune auront lieu le 18 décembre 2015 à 15h00.

La cérémonie des Vœux du Maire aura lieu le 10 Janvier 2016, à 11h00.

Le Repas des anciens de la commune se tiendra le 24 Janvier 2016.

**Questions Diverses :**

- Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal s'il y a eu des retours de colis des anciens en 2014. L'opération sera reconduite cette année.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un exercice a eu lieu par la Préfecture, simulant une forte tempête sur la commune, et qu'il va falloir établir un plan communal de sauvegarde.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier « des Joyeux Goupillons » qui souhaiteraient que les associations se réunissent chaque année pour établir le calendrier des manifestations comme cela été prévu au départ.
- Monsieur AUDIGER informe le conseil municipal que Monsieur BRUMENT souhaiterait une augmentation de salaire. Monsieur le Maire l'informe que c'est le Centre de Gestion de la Seine-Maritime qui suit la carrière des agents et qui fixe les échelons.

La séance est levée à 21h00